



1. Dénomination de la fonction

**Médecin interne HUG**

Code fonction

7.09.022

2. But de la fonction

Assumer, sous la responsabilité et la supervision de la hiérarchie médicale, la prise en charge médicale de tout ou partie des patients d'une unité de soins, la coordination des activités : pratiques, interventions cliniques, thérapeutiques ou chirurgicales, et ce dans le cadre d'un champ de compétences progressivement élargi en fonction de sa formation et de son expérience.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment d'/de :

- examiner un patient, établir un diagnostic, définir une stratégie de soins et mettre et/ou faire mettre en œuvre un traitement, après validation par la hiérarchie médicale; assurer et organiser le suivi d'un traitement;
- définir les examens cliniques à effectuer; coordonner et programmer ou faire programmer des examens techniques ou spécialisés; demander des examens complémentaires de laboratoire ou cliniques;
- être à l'écoute et informer tant le patient que son entourage; fournir les informations nécessaires à l'équipe soignante ainsi qu'aux autres partenaires de soins concernés;
- superviser l'exécution de tous les actes effectués par les stagiaires médecins par délégation;
- participer à la formation pratique des stagiaires médecins;
- participer, en accord avec la hiérarchie médicale, aux différents colloques, séminaires et conférences en relation avec la fonction et/ou la formation;
- exercer des activités administratives, telles que la rédaction des lettres de sortie des patients, la tenue et la mise à jour des dossiers médicaux et la transmission d'informations aux compagnies d'assurances;
- participer aux activités de recherche en cours dans le service;
- suivre un plan de formation en vue de l'obtention du titre FMH;
- effectuer toute autre activité, en lien avec la fonction, selon les besoins du service.

4. Exigences de la fonction

Diplôme fédéral de médecine ou titre jugé équivalent.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	N	C	I	B	H	Cl. max. 20
Points	66	13	49	8	50	Total 186